
Qualité des lentilles de l'Ouest canadien

1999

James K. Daun

Directeur du Programme des oléagineux et des légumineuses

Laboratoire de recherches sur les grains
Commission canadienne des grains
303, rue Main, pièce 1404
Winnipeg (Manitoba) R3C 3G8
www.ccg.ca

Table des matières

Introduction	3
La météo et la production en revue	3
Qualité des lentilles de l'Ouest canadien récoltées en 1999	6
Méthodes	8

Tableaux

Tableau 1 • Statistiques sur la production des lentilles de l'Ouest canadien – 1999	4
Tableau 2 • Données qualitatives des lentilles récoltées dans l'Ouest canadien en 1999	7
Tableau 3 • Données qualitatives des lentilles récoltées dans l'Ouest canadien en 1999, par variété	7

Figures

Figure 1 • Map showing location of harvest survey samples	5
Figure 2 • Teneur en protéines des lentilles de l'Ouest canadien	6

Introduction

Il s'agit du premier rapport qui traite de l'enquête sur la récolte des lentilles de l'Ouest canadien. Le rapport renferme les données sur la qualité des lentilles récoltées en 1999. Les données ont été obtenues des analyses d'échantillons de lentilles soumis au Laboratoire de recherches sur les grains de la Commission canadienne des grains au cours de la période de récolte par des producteurs de l'Ouest canadien.

La météo et la production en revue

La météo en revue

Le Service de météorologie et de surveillance des récoltes de la Commission canadienne du blé a fourni la revue de la météo qui a régné durant la croissance de la récolte de 1999. Les conditions fraîches et humides qui régnaient dans un bon nombre des secteurs dans les Prairies ont occasionné l'ensemencement tardif des cultures et ont prolongé la période de récolte.

Ensemencement

En 1999, la saison de croissance a commencé plus tôt qu'à l'accoutumée dans certains secteurs des Prairies, car les températures plus clémentes que la normale durant la seconde moitié d'avril ont favorisé l'ensemencement. Les conditions chaudes et sèches se sont poursuivies durant la première semaine de mai et les producteurs dans certaines régions, surtout dans le Sud de l'Alberta et le Sud-Est du Manitoba, ont réussi à semer l'essentiel de leurs cultures à ce moment-là. Ce n'était pas le cas dans le reste des Prairies, surtout dans l'Est de la Saskatchewan et l'Ouest du Manitoba, où l'ensemencement a été retardé par des accumulations de neige supérieures à la normale et l'humidité excessive du sol. En mai, les précipitations sur l'essentiel du Sud et du Centre des Prairies étaient considérablement supérieures à la normale, tandis qu'elles étaient plus près des normales dans les régions du Nord. En mai, les températures se sont également refroidies dans l'essentiel des secteurs des Prairies, donnant lieu à des écarts d'un ou de deux degrés sous la normale. Ces conditions ont ralenti les semis et ont occasionné des retards importants. Les conditions d'humidité se sont maintenues durant la première moitié de juin, occasionnant d'autres retards dans la moitié Est des Prairies.

Conditions de croissance

Les conditions d'humidité se sont maintenues tout au long de juin dans la plupart des secteurs des Prairies. Là où les cultures étaient en train de pousser, le taux d'humidité du sol a permis des peuplements supérieurs à la normale présentant un potentiel de rendement excellent. La fréquence des pluies s'est poursuivie en juillet, ce qui a contribué à maintenir les conditions de culture. Les températures se sont maintenues plus fraîches que d'habitude durant les mois de juin et de juillet, et les moyennes mensuelles enregistrées variaient de 0,5 °C à 3,0 °C sous la normale. Ce sont les régions dans l'Ouest des Prairies qui ont connu les températures les plus fraîches en juin et juillet. Le temps plus frais qui a régné à la fin de juillet et au début d'août a créé les conditions idéales pour la floraison, et le potentiel de rendement dans la plupart des régions était supérieur à la normale. Le mois d'août a renversé la tendance, puisque les pluies se sont généralement faites plus rares et que les températures ont atteint et même dépassé les normales dans les Prairies. Le réchauffement des températures a favorisé le développement végétatif, même si, dans la plupart des régions, celui-ci enregistrait encore de 10 à 15 jours de retard à la fin du mois.

Moisson

Comme la moisson des légumineuses était tardive dans la région des Prairies, on a craint que le gel amoindrisse de beaucoup la quantité ou la qualité de la récolte. Les premières températures sous le point de congélation ont été enregistrées dans les contreforts du Sud et du Centre de l'Alberta et dans la partie Centre-Est de l'Alberta au cours de la première semaine de septembre. Cette même semaine, des cas de gel de peu d'importance ont été signalés dans le Nord et le Centre-Ouest de la Saskatchewan. Le reste des Prairies n'a connu des températures sous le point de congélation que durant la seconde moitié de septembre. Dans la plupart des régions, le premier gel de 1999 est survenu à la date de gel habituelle de la région ou proche de cette date.

Dans le Sud-Est du Manitoba et le Sud de l'Alberta, la moisson a débuté au milieu d'août. Toutefois, ces régions constituaient des cas d'exception. L'essentiel de la moisson des lentilles de l'Ouest canadien a commencé en septembre pour se terminer à la fin d'octobre. Pendant les mois de septembre et d'octobre, les précipitations étaient moins importantes qu'à l'accoutumée, notamment dans la moitié Ouest des Prairies. Ce facteur a contribué au maintien de la qualité du grain, malgré la moisson prolongée. La partie Est des Prairies a reçu des précipitations normales ou supérieures à la normale en septembre et en octobre, ce qui a causé une certaine détérioration de la qualité de la récolte.

La production en revue

La production des lentilles a augmenté de 50 %, passant à 0,72 million de tonnes comme le démontre le tableau 1. La superficie récoltée a augmenté de 33 %, et les rendements ont augmenté de 13 %. La production totale a augmenté d'environ 47 %, se chiffrant à 0,74 million de tonnes.¹

La Saskatchewan cultive 97 % de la production des lentilles dans l'Ouest canadien. La variété Laird continue d'être la variété la plus cultivée en Saskatchewan, et représente 50 % de la production totale des lentilles. La variété Eston représente 15 % de la production totale, et quant au reste de la production, soit 35 %, il s'agit de la variété CDC Richlea, les lentilles rouges comme la CDC Crimson et CDC Red Wing, et les variétés de lentilles françaises vertes².

Tableau 1 • Statistiques sur la production des lentilles de l'Ouest canadien - 1999¹

Province	Superficie récoltée	Production	Rendement
	en milliers de hectares	en milliers de tonnes	kg/ha
Manitoba	6,1	8,8	1443
Saskatchewan	481,6	702,6	1459
Alberta	8,9	12,4	1393
Ouest canadien	496,6	723,8	1458

¹Statistique Canada, *Série de rapports sur les grandes cultures*, chiffres estimatifs de la production des principales plantes de grande culture en novembre, Canada, 1999.

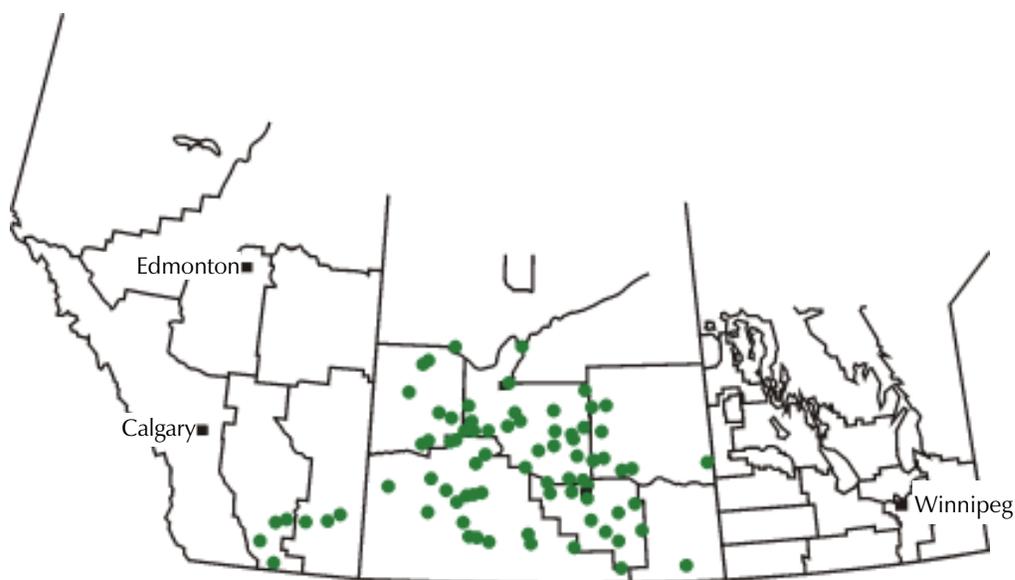
²Direction de la politique, Division de l'analyse du marché, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Canada : Perspectives des cultures spéciales au Canada pour 1999-2000. 17 février 2000

³Saskatchewan Agriculture and Food. 1999 Specialty Crop Report. Janvier 2000.

Échantillons de moisson

Les échantillons utilisés par la Commission canadienne des grains (CCG) pour l'enquête sur la récolte des lentilles cultivées en 1999 ont été recueillis des producteurs de l'Ouest canadien. Pour l'enquête sur la récolte des lentilles cultivées en 1999, 118 échantillons de lentilles ont été reçus aux fins d'analyse. En raison des conditions humides qui régnaient dans le Sud-Ouest du Manitoba et dans le Sud-Est de la Saskatchewan, très peu d'enveloppes ont été envoyées aux producteurs de ces régions. Aucun échantillon de lentille n'a été reçu du Manitoba, et seulement 9 échantillons l'ont été de l'Alberta, provenant tous du Sud-Est de cette province. Il importe de noter que les échantillons déclarés par grade et province ne représentent pas nécessairement la répartition réelle de grade ou production dans cette province.

Figure 1 • Map showing location of harvest survey samples



Qualité des lentilles de l'Ouest canadien récoltées en 1999

Il s'agit du premier rapport qui traite de l'enquête sur la récolte des lentilles cultivées dans l'Ouest canadien. Il est impossible de comparer aux données des années précédentes, sauf pour commenter sur la tendance à long terme de la teneur en protéines selon des enquêtes menées précédemment, comme le révèle la figure 2. La teneur en protéines moyenne de 1999 est de 27,2 %, teneur légèrement supérieure à la teneur de 27,0 % de 1998 et supérieure à la moyenne à long terme de 25,8 %.

Le tableau 2 renferme les données sur la teneur en protéines par grade et par province.

Bien que la teneur en protéines par grade soit relativement constante, il est intéressant de noter que les teneurs en protéines diminuent à mesure qu'augmente le grade des lentilles. La teneur en protéines par variété s'appliquant aux échantillons recueillis pour l'enquête sur la récolte des lentilles figure au tableau 3.

Figure 2 • Teneur en protéines des lentilles de l'Ouest canadien²

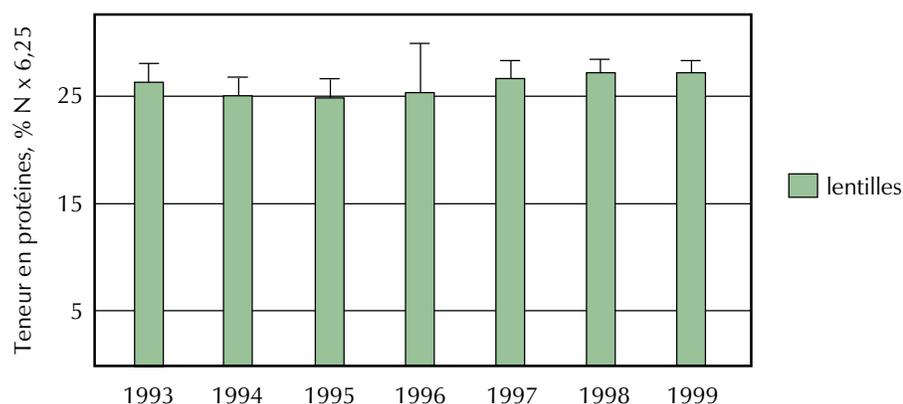


Tableau 2 • Données qualitatives des lentilles récoltées dans l'Ouest canadien en 1999

Province	Grade	N ^{bre} d'échantillons	Teneur en protéines ¹ , %		
			Moyenne	Min.	Max.
Alberta	Canada n° 1	4	26,2	23,9	27,8
	Canada n° 2	5	27,3	26,4	28,4
	Tous les grades	9	26,8	23,9	28,4
Saskatchewan	Canada n° 1	22	26,6	24,6	29,6
	Lentilles françaises				
	Canada n° 1	3	27,8	27,3	28,5
	Canada n° 2	26	27,0	24,7	29,6
	Extra Canada n° 3	20	27,4	25,1	29,1
	Canada n° 3	32	27,6	25,3	30,2
	Tous les grades	103	27,2	24,6	30,2
Ouest Canadien	Canada n° 1	26	26,6	23,9	29,6
	Lentilles françaises				
	Canada n° 1	3	27,8	27,3	28,5
	Canada n° 2	31	27,1	24,7	29,6
	Extra Canada n° 3	20	27,4	25,1	29,1
	Canada n° 3	32	27,6	25,3	30,2
	Tous les grades	112	27,2	23,9	30,2

¹ N x 6,25; en matière sèche

Tableau 3 • Données qualitatives des lentilles récoltées dans l'Ouest canadien en 1999, par variété

Variété	N ^{bre} d'échantillons	Teneur en protéines ¹ , %		
		Moyenne	Min.	Max.
CDC Milestone	2	26,4	25,4	27,4
CDC Redwing	9	28,1	27,0	29,0
CDC Richlea	12	25,8	23,9	27,3
CDC Crimson	12	26,8	24,9	28,8
Eston	17	28,5	26,7	30,2
Lentilles vertes françaises	3	27,8	27,3	28,5
Laird	47	27,1	25,1	28,9

¹ N x 6.25; en matière sèche

Méthodes

Protéines

La teneur en protéines est déterminée par spectroscopie dans le proche infrarouge à l'aide d'un spectromètre à rayonnement infrarouge de modèle NIRSystems 6500. L'appareil est calibré et les résultats sont vérifiés en fonction de la méthode officielle n° 992.23 de l'AOAC - *Crude protein in Cereal Grains and Oilseeds Generic Combustion Method* à l'aide de l'appareil de dosage de l'azote et des protéines alimentaires de modèle LECO FP-428 . Les résultats sont exprimés en pourcentage comme teneur en protéines, mesurée comme pourcentage de l'azote x 6,25, calculé en matière sèche.

Classement

Tous les échantillons recueillis pour l'enquête de la récolte des lentilles cultivées en 1999 ont été inspectés par le personnel de l'unité des cultures spéciales des Services à l'industrie de la Commission canadienne des grains, conformément au chapitre 18, Lentilles, du *Guide officiel du classement des grains* de la Commission canadienne des grains, publié le 1^{er} août 1999.